



**Monsieur le Président de la République  
Palais de l'Élysée  
55 Rue du Faubourg St Honoré  
75008 PARIS**

Paris, le 5 mai 2014

Monsieur le Président de la République,

Les organisations membres du Pôle des retraités :

- Association nationale des Retraités de la Poste et de France Télécom (ANR)
- Fédération Générale des Retraités de la Fonction Publique (FGR-FP)
- Fédération Nationale des Officiers Mariniers (FNOM)
- Union Nationale du Personnel en Retraite de la Gendarmerie (UNPRG)
- Union Nationale des Retraités de la Police (UNRP)

s'interrogent et s'inquiètent de l'absence du projet de loi pour l'adaptation de la société au vieillissement dans le calendrier parlementaire arrêté en conseil des ministres le 23 avril.

Cependant elles prennent bonne note du passage de la lettre de Monsieur le Premier ministre aux députés, en date du 28 avril, qui précise que cette loi leur sera proposée prochainement.

Elles attendent maintenant un calendrier précis, permettant une application de la loi en janvier 2015, comme prévu initialement.

Comme le précise l'article 1 du projet de loi, «L'adaptation de la société au vieillissement est un impératif national et une priorité de l'ensemble des politiques publiques de la Nation».

Un nouveau renoncement, indigne d'un gouvernement de gauche, entraînerait une immense déception et provoquerait une vive réaction.

Trop, c'est trop ! Les retraités et les personnes âgées directement concernés sauront le rappeler !

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de mon profond respect.

Pour le Pôle des retraités  
Annick MERLEN

Secrétaire Générale de la FGR-FP  
20 Rue Vignon – 75009 PARIS  
Tél : 01.47.42.80.13